

RD-CONGO



LE COURRIER DE KINSHASA

300 FC/200 F.CFA

www.adiac-congo.com

N° 3734 - LUNDI 4 MAI 2020

COVID-19

Les chefs spirituels renoncent à la gestion du Fonds national de solidarité



Les chefs des confessions religieuses à la présidence de la République

A en croire l'abbé Donatien Sholé, rapporteur du Fonds national de solidarité contre le Covid-19 (FNSSC) qui s'est exprimé jeudi dernier en conférence de presse, les chefs des confessions religieuses nommés dans cette structure ne souhaitent pas être directement impliqués à la gestion dudit Fonds pour des raisons d'indisponibilité et d'incompatibilité avec leur statut social. Ces chefs spirituels, a-t-il dit, ont promis de recommander au chef de l'État, Félix Tshisekedi, des techniciens crédibles et compétents qu'il pourrait nommer et qui apporteront leur expertise sans engager les confessions religieuses.

Page 2

MÉDIAS

FFJ réitère sa lutte pour une presse libre en RDC



À l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse célébrée le 3 mai de chaque année, l'organisation indépendante de promotion et de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for Journalist (FFJ), a réitéré sa lutte

pour une presse libre en République démocratique du Congo. L'ONG appelle, dans un communiqué publié le 1er mai, les autorités à tout mettre en œuvre pour une presse qui s'exerce sans crainte «d'un quelconque bâillon» de la puissance publique. L'infor-

mation devrait constituer une priorité pour les gouvernants de la même manière que le journaliste pour bénéficier de la sécurité des pouvoirs publics pour faire son travail sans crainte ni complaisance, indique l'ONG.

Page 3

AFFAIRE NE MWANDA NSEMI

Maïck Lukadi déplore les violations répétées des droits de l'homme

Le président de l'ONG Assistance aux vulnérables et enfants du Congo, Maïck Lukadi, a noté dans un entretien le 1er mai avec la presse que l'assaut lancé le 24 avril par la police sur la résidence du leader de Bundu dia Mayala (BDM), le gourou Ne Muanda Nsemi, a causé la mort de huit personnes et fait trente-cinq blessés sans compter les arrestations. Maïck Lukadi pointe du doigt les éléments de la police nationale qui ont fait un usage disproportionné de la force en usant d'armes létales contre des civils dont plusieurs étaient désarmés. Il déplore que les policiers commis à cette opération se soient transformés en pillards, empor-



Maïck Lukadi

tant les biens de cet ex-député national.

Page 3

MUSIQUE

Yoka Lye se souvient de Papa Wemba, quatre ans après sa mort

Page 5

ÉDITORIAL

Aussitôt dit

Dans son message du 30 avril sur la crise sanitaire en cours, le président de la République a eu cette phase, dont le relais a été pris rapidement par l'institution qu'il a interpellée, la force publique : ... Je demande à la force publique de veiller scrupuleusement, avec professionnalisme et sans dérapage, à l'application salvatrice du confinement à domicile de l'ensemble de la population, selon les règles déjà en vigueur, a-t-il recommandé.

Le recours à la force publique pour faire appliquer les mesures diverses contenues dans les textes réglementaires publiés en amont est qu'elle est, de toute évidence, dans le moment présent, l'unique entité organisée à même de rassurer le peuple dont elle est à la fois l'émanation et la raison d'être. Pour cela, elle est appelée à œuvrer avec « professionnalisme », la finalité étant qu'à terme, le pays sorte de cette période exceptionnelle sans déplorer un couac qui viendrait des services du maintien de l'ordre déployés sur le terrain.

Aussitôt dit, aussitôt fait, la direction générale de la police, dans un message rendu public, le 1er mai, fait sienne, cela ne pouvait en être autrement, les prescriptions du chef de l'Etat. Les notions de respect de la déontologie, de la personne humaine et des institutions ; les rappels sur la fermeté assortie de courtoisie à l'égard des usagers dans l'application du règlement ; le secours indispensable porté à ceux qui en auront besoin ; le discernement puis ceci expliquant cela, les sanctions encourues par les agents qui enfreindront la discipline, sont autant d'obligations renouvelées dans le message des autorités de la police en charge de la protection des biens et des personnes.

Ceci étant, la contrepartie de ces impératifs est qu'à leur tour, les citoyens prennent conscience de la partition qu'ils doivent jouer eux également pour obtenir une harmonie dans l'agencement de l'ensemble. Il n'est pas de règle applicable en société qui n'atteigne son objet sans la participation de tous. Le confinement à domicile étant prolongé jusqu'au 15 mai, l'urgence sanitaire et le couvre-feu restant en vigueur jusqu'au 10 mai, s'ajoute aux règles barrières, le port obligatoire du masque en milieu public. Les Congolais ont intérêt à s'y conformer pour espérer endiguer la propagation de la maladie et l'amorce du déconfinement.

Le Courrier de Kinshasa

COVID-19

Les chefs spirituels renoncent à la gestion du Fonds national de solidarité

Ces chefs ont promis de recommander au chef de l'État, Félix Tshisekedi, des techniciens crédibles et compétents qu'il pourrait nommer et qui apporteront leur expertise sans toutefois engager les confessions religieuses.



Les chefs des confessions religieuses à la présidence de la République

Nommés par ordonnance présidentielle portant création, organisation et fonctionnement du Fonds national de solidarité contre le Covid-19 (FNSCC) pour gérer cette structure, les chefs des confessions religieuses ont finalement renoncé à cette tâche, l'estimant incompatible avec leurs charges ecclésiastiques. C'est, en tout cas, ce qui ressort du point de presse tenu le jeudi 30 avril par le rapporteur de cette structure, l'abbé Donatien Sholé. C'était après qu'une délégation des responsables religieux ont devisé avec le chef de l'Etat sur les fameuses ordonnances présidentielles. Tout en remerciant le président de la République pour la confiance placée en eux, le cardinal Fridolin Ambongo et le révérend Bokundoa de l'Eglise du Christ au Congo (ECC) nommés respectivement coordonnateur et coordonnateur adjoint du FNSCC ont, pour ainsi dire, poliment décliné l'offre présidentielle.

A en croire l'abbé Donatien Sholé, ces deux chefs religieux autant que d'autres chefs spirituels nommés au FNSCC ne souhaitent pas être directement impliqués à la gestion dudit Fonds pour des raisons d'indisponibilité et d'incompatibilité avec leur statut social. « C'est vraiment un engagement. L'ordonnance prévoit trois réunions par semaine. Or, il faut les préparer. Donc, ça signifie que le cardinal démissionnerait pour se consacrer à ce travail. Et puis à ce niveau là, ce sont les techniciens qui s'engagent, les pasteurs sont là pour avoir un droit de regard pour orienter et conseiller », a indiqué l'abbé Donatien Sholé, par ailleurs, rapporteur du FNSCC. Pour lui, il ne s'agit pas d'un refus de la part des hommes de Dieu à l'offre présidentielle puisque, dit-il, « les églises sont toujours engagées à accompagner le pays et surtout dans une crise comme celle-ci ». Et d'enchaîner : « Une

chose, c'est de le faire à ce qui convient au statut de chefs religieux. Le fait d'être sacré cardinal, évêque ou révérend ne fait pas automatiquement de vous des gestionnaires ».

Pour remédier à ce désagrément, l'option a été prise de créer un conseil consultatif dans laquelle les chefs religieux auront à intervenir sans s'impliquer dans la gestion quotidienne du Fonds et ce, en suivant régulièrement sa gestion tout en exerçant un droit de regard ou de contrôle. Il s'agit juste de modifier certaines modalités pratiques liées à l'accompagnement des chefs religieux à cette structure, explique l'abbé Donatien Sholé. Et d'ajouter que les chefs des confessions religieuses ont promis de recommander au chef de l'Etat des techniciens crédibles et compétents qu'il pourrait nommer. Ceux-ci apporteront leur expertise sans engager les confessions religieuses, ont-ils précisé.

Alain Diasso

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ingamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo

Secrétaire des rédactions :

Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembedi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Grand-reporter : Nestor N'Gampoula,
Service Société : Rominique Nerplat Makaya (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Parfait Wilfried Douniama (chef de service), Jean Jacques Koumbemba, Firmin Oyé
Service Économie : Fiacre Kombo (chef de

service), Lopelle Mboussa Gassia, Gloria Imelda Lossedé

Service Afrique/Monde : Yvette Reine Nzaba (cheffe de service), Josiane Mambou Loukoula, Rock Ngassakys

Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika, Merveille Jessica Atipo

Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rude Ngoma

LES DÉPÊCHES DU BASSIN DU CONGO :

Rédacteur en chef délégué : Quentin Loubou
Dorly Emilia Gankama (Cheffe de service)

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhet N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikoumat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa,
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga

Distribution et vente : Jean Lesly Goga
Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC - /Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (Chef de service)

PAO

Cyriaque Brice Zoba (Chef de service)
Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff, Toussaint Edgard Ibara.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndongidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Adjoint à la directrice : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs :
Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie :
Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Mildred Moukenga
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré

Administration des ventes: Marina Zodialho, Sylvie Addhas

Commercial Brazzaville :

Erhiade Gankama

Commercial Pointe-Noire :

Mélaïne Eta Tanta

Chef de service diffusion de Brazzaville :
Guylin Ngossima

Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé,
Irin Maouakani, Christian Nzoulani

Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubélé
Ngono /Tél. : (+242) 06 895 06 64

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaine Angombo
IMPRIMERIE
Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville -

République du Congo
Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbenguet Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba,
Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire Nzonzi B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepêchesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo
Tél.: 06 700 09 00
Email : regie@lesdepêchesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

AFFAIRE NE MWANDA NSEMI

Maïck Lukadi déplore les violations répétées des droits de l'homme

Le président de l'ONG de défense des droits de l'homme Assistance aux vulnérables et enfants du Congo (APVEC-Ongdh) pointe du doigt les éléments de la police nationale qui ont fait un usage disproportionné de la force et les adeptes de Bundu dia Mayala (BDM) qui ont utilisé des armes blanches.

Le président de l'ONG de défense des droits de l'homme Assistance aux vulnérables et enfants du Congo (APVEC-Ongdh), Maïck Lukadi, rappelle dans un entretien le 1er mai avec la presse, que l'assaut donné, le 24 avril par la police sur la résidence du leader de Bundu dia Mayala (BDM), Zacharie Badiengila alias Ne Muanda Nsemi, a causé la mort de huit personnes et fait 35 blessés sans compter les arrestations. Selon ce défenseur des droits de l'homme, citant des sources crédibles dont les points focaux de cette association, les trois accrochages entre les adeptes de Ne Muanda Nsemi et la police, dans le Kongo Central et à Kinshasa, ont causé plus de vingt morts et de blessés graves de deux côtés. Maïck Lukadi a relevé des violations de droits de l'homme par des éléments de la police mais aussi par des adeptes de BDM. « Ce sont des actes contraires au respect des droits de l'homme que j'ai toujours dénoncés et condamnés. Il y a eu des pertes des vies humaines et la vie est sacrée », a regretté le président de l'APVEC-Ongdh.

Utilisation des voies autorisées et légales

Maïck Lukadi, qui reproche au leader du BDM de ne pas utiliser les voies légales et autorisées pour réclamer ses émoluments, rappelle que l'incitation à la haine tribale, la rébellion et l'atteinte à la sécurité de l'Etat, sont des faits répréhensibles selon les lois du pays. Mais le président de l'APVEC-Ongdh dénonce également l'utilisation disproportionnée de la force par la police, qui a usé d'armes létales contre ces civils dont certains n'auraient même pas été armés. « Franchement, sans ambages, j'appelle la justice à faire son travail. Que la rigueur de la loi soit imposée à tous ceux qui n'ont pas respecté les lois et les textes réglementaires dans ces épisodes malheureux de la vie de la nation », a souligné ce défenseur des droits de l'homme.

Le président de l'APVEC-Ongdh, qui salue la libération de quelques femmes et d'autres adeptes de Ne Muanda Nsemi dont certains ont même bénéficié de facilités de transport pour rentrer dans le Kongo-Central d'où ils étaient venus,



déplore que les policiers commis à cette opération sur la résidence du leader de BDM se soient transformés en pillards, emportant les biens de cet ex-député national. « Nous condamnons l'usage disproportionné de la force de la part de la police, et nous exigeons également des enquêtes crédibles et impartiales pour que les policiers coupables et responsables de ces bavures dont les images ont circulé sur les réseaux so-

Le président de l'APVEC-Ongdh, Maïck Lukadi. *ciaux soient arrêtés et traduits en justice », a-t-il déclaré.*

Dans le cadre des réparations, Maïck Lukadi exige la restitution de tous les biens pillés par la police et les particuliers dans la résidence de Ne Muanda Nsemi. Notre police, a-t-il dit, doit être professionnelle, afin d'éviter toutes ces violations des droits de l'homme.

L'activiste, au delà de la dénonciation des violations des droits de

l'homme commises par la police lors de l'arrestation du leader de BDM, insiste sur l'urgence du vote au Parlement congolais de la loi portant protection de défenseurs des droits de l'homme. Maïck Lukadi dit se rappeler des violations des droits de l'homme que lui-même, en tant qu'activiste, a souvent subi sur le terrain ou dans sa vie quotidienne à cause de son travail dans les régimes politiques précédents celui de Félix Tshisekedi.

Il profite de cette occasion pour dénoncer les tracasseries dont est victime l'un des membres de son organisation, Buzianga Zemba Sarah, qui continuerait à subir des menaces et autres intimidations à cause de sa participation dans une des marches organisées en 2018 par la Comité laïc de coordination pour exiger la tenue des élections. « Sarah y a été en tant qu'activiste pour faire son travail d'enquête et de monitoring sur terrain. Identifiée par les services, elle a été malmenée jusqu'à l'obliger à entrer en clandestinité. Maintenant, elle reçoit toujours des menaces dans certains appels téléphoniques. Ce qui me pousse à insister sur l'urgence de cette loi qui protégerait les défenseurs des droits de l'homme dans notre travail qui a des incidences sur notre vie quotidienne », a expliqué le président de l'APVEC-Ongdh.

Lucien Dianzenza

MÉDIAS

FFJ réitère sa lutte pour une presse libre en République démocratique du Congo

Cette ONG appelle les autorités à tout en mettre en œuvre pour une presse qui s'exerce sans crainte d'un quelconque bâillon de la puissance publique.

A l'occasion de la Journée internationale de la liberté de la presse qui sera célébrée le 3 mai, l'organisation indépendante de promotion et de défense de la liberté de la presse et du droit à l'information, Freedom for journalist (FFJ), a réitéré sa lutte pour une presse libre en République démocratique du Congo (RDC). Cette ONG appelle, dans un communiqué publié le 1er mai, les autorités à tout en mettre en œuvre pour une presse qui s'exerce sans crainte « d'un quelconque bâillon » de la puissance publique. « L'information devrait constituer une priorité pour les gouvernants de la même manière que le journaliste devrait bénéficier de la sécurité des pouvoirs publics pour faire son travail sans crainte ni complaisance », a déclaré le directeur adjoint et chargé d'aide légale de FFJ, Mè Gé-

rard Nkashama.

Célébrée sous le thème : « Le journalisme sans crainte ni complaisance », FFJ pense que cette journée devrait donner lieu à une profonde réflexion sur la place que les gouvernants accordent aux médias et aux journalistes dans un monde devenu un village planétaire. L'ONG dit, par ailleurs, penser à l'occasion de cette journée, « aux journalistes décédés pour leur travail, aux médias incendiés et réduits au silence et aux diverses pressions politiques, judiciaires et administratives dont ils sont quotidiennement l'objet ».

Aussi FFJ invite-t-il les journalistes congolais à rester dans le cadre strict de leur travail pour ne pas donner prétexte aux « prédateurs de la liberté de la presse » qui se servent des moyens d'Etat pour les brimer. Rappelons que cette organi-



sation, parmi les plus actives dans le secteur de la défense de la liberté de la presse, mène depuis plusieurs années un plaidoyer pour la dépenalisation des délits de presse en RDC. FFJ regrette qu'avec la loi qui régit le sec-

teur des médias dans le pays qu'il qualifie de « liberticide », un journaliste soit mis en prison pour avoir dit ou écrit quelque chose, même si cela est la vérité. L'ONG conseille depuis aux gouvernants de doter le pays d'un arsenal ju-

Des professionnels des médias congolais DR

ridique régissant le secteur des médias qui ferait qu'un professionnel des médias fautif soit déféré devant le tribunal des pairs qui est organisé et fonctionnel au sein de la corporation.

Lucien Dianzenza

FONDATION
GOTÈNE



CRÉATION DE LA FONDATION MARCEL GOTÈNE



Marcel Gotène, l'un des plus grands peintres modernes africains du XX^e siècle prédisait peu avant sa mort en 2013 :

« Mon œuvre contribuera à mieux faire connaître le Congo sur les cinq continents »

Artiste du vivant inspiré des légendes de son pays, son art et son histoire continuent d'exercer une immense fascination en dépit du temps qui passe.

Si le peintre du Cosmos nous a quittés en 2013, son œuvre lui survit et nous raconte sans relâche l'histoire du Congo.

La Fondation Marcel Gotène créée et dirigée par sa famille entretiendra sa mémoire et sa notoriété au-delà des frontières et du temps.

Soutenez la fondation, préservez le souvenir de l'artiste et de son œuvre en faisant un don.

Compte bancaire de la fondation Marcel Gotène
Banque Congolaise de l'Habitat (BCH) - RIB : 30015-24201-10120001668-71

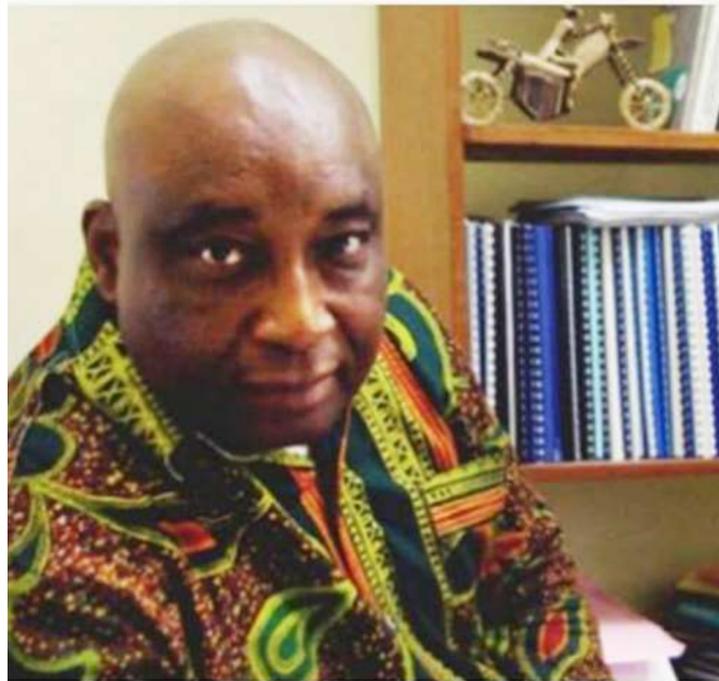
MUSIQUE

Yoka Lye se souvient de Papa Wemba 4 ans après sa mort

Le 24 avril 2020, le roi de la rumba Papa Wemba a totalisé quatre ans dans l'au-delà. Tombé comme un soldat au champ de bataille, le chanteur est décédé sur scène au Festival d'Anoumabo à Abidjan en Côte d'Ivoire. Quatre ans après sa disparition, les Congolais se sont souvenus de lui.

Homme de culture, le professeur André Yoka Lye Mudaba lui a rendu un hommage à travers une tribune exceptionnelle. Le directeur général de l'Institut national des arts de Kinshasa (Ina) et membre du Comité de suivi du label « Kinshasa ville créative en musique », débute sa tribune par ceci : « Voilà quatre ans que mourait Jules Shungu Wembadio, alias Papa Wemba, l'une des idoles fameuses et passablement sulfureuses de la rumba congolaise. Papa Wemba est mort, comme on sait, dans des conditions héroïques : à Abidjan au Festival des Musiques Urbaines, sur scène et les « armes à la main », pour ainsi dire, tel un vrai combattant des arts et de la culture du Congo. L'artiste est mort comme il a vécu : en héros de légende ». Evoquant le succès de Papa Wemba, le professeur André Yoka écrit : « Avant tout, me semble-t-il, son succès et sa popularité sont peut-être dus à l'auto-construction d'un culte de la personnalité savamment orchestré. En effet, Papa Wemba, c'est d'abord la « jactance », comme disent les Kinois, c'est-à-dire « ngenge », c'est-à-dire un mélange d'aplomb et de séduction exhibés. Cette jactance s'est essentiellement exprimée sur deux plans : d'abord par une construction utopique (au sens premier du terme), le

« Village Molokai »; ensuite par une mise en scène époustouflante avec une dévotion au vêtement, au « look ». Molokai, pour les Kinois de mon âge, c'est l'évocation d'un vieux film des années 50 qui a fait la joie de notre jeunesse, « Le Père Damien et les lépreux de Molokai » (Molokai étant une des îles perdues en Polynésie). Il poursuit son exercice explicatif du succès de l'artiste : « En pleine dynamique de l'Authenticité prônée par le régime Mobutu, et comme pour le prendre au mot, voilà Papa Wemba autoproclamé chef coutumier de Molokai, ramenant ainsi de la Polynésie le village imaginaire des miséreux jusqu'à Matonge, la « capitale des plaisirs, la capitale de la capitale ; là, en plein Matonge, il fabrique de toutes pièces un acronyme inédit, génial, fictionnel, à partir des bribes de noms empruntés à des rues contiguës élevées au rang d'entités fédérées de son « royaume », à savoir : Masi-Manimba, Oshwe, Lokolama, Kanda-Kanda, Inzia (en sigle Molokai). La jactance s'est exprimée également sur le plan de la sape. Sape vestimentaire, autrement dit « Société des ambassadeurs et des personnes élégantes », autrement dit « religion kitendi », mais aussi sape verbale et quelque peu baroque et énigmatique (« kaokokokoro-



Le professeur André Yoka Lye

bo », « chance elokopamba », « fulangenge », truculence de nombreux sobriquets...), elle a été, cette sape, à la base d'une controverse et de polémiques tendues sur le thème du culte de la personnalité, du culte de l'accessoire, voire du culte de l'excentricité et du bling-bling ».

Evoquant le talent musical de Papa Wemba, le professeur Yoka-Lye affirme : « Papa Wemba est une abeille butineuse, c'est-à-dire, à la fois entreprenante, travailleuse, appliquée, mais surtout grappilleuse et dotée d'une belle force d'adaptation et d'assimilation. N'a-t-il pas tout tenté tout ? N'a-t-il pas tenté tous autour de lui : Zaïko et Viva-la-Musica évidemment, Tabu Ley, Lutumba,

Koffi, Pascal Phoba, Lokwa Kanza, Goubald, l'orchestre expérimental de l'INA ; mais aussi à l'étranger : Peter Gabriel, Africando, Youssou N'Dour, Angélique Kidjo, Aretha Franklin, Nana Kouyate, Salif Keita, Aragon de Cuba, etc. On a oublié par ailleurs que Papa Wemba a flirté avec la peinture, avec le cinéma ou avec le théâtre (nous avons conçu ensemble un projet « Antigone » d'Anouilh avec Luboya, Clovis Kabambi, Goubald et Ndundu ; Wemba acceptant de jouer le rôle de Créon) ».

Wemba dans la lignée des pionniers de la rumba...

Pour le professeur Yoka, Papa Wemba appartient à une filiation, celle qui a universalisé la rumba congolaise à partir de Joseph

Kabasele puis des autres épigones. Il existe finalement plusieurs princes et plusieurs rois de plusieurs rumbas, avec toujours néanmoins un dénominateur commun : la mesure binaire à 2 ou à 4 temps, le texte responsorial, sur une harmonie suave et un « seben » entraînant. Mais aussi des pionniers respectifs, respectables et respectés par l'histoire : Kabasele l'architecte émérite de l'édifice orchestral moderne, Franco « Epanza-Makita » (« le trublion dévastateur »), Tabu Ley l'orpailleur et l'orfèvre, Sam Mangwana, Mujos, Kwamy, Madilu, Mayaula, Jo Mpoyi, Josky, Daliens : des compositeurs et des interprètes de charme ; Essous ou Nino Malapet des hommes-orchestres. Ont été ou sont aujourd'hui de cette veine de la rumba soft et glamour : Tony Dee, Bimi Ombale, Koffi, Karmapa, Fally, Ferre Gola, Goubald, Lucie Eyenga, Mpongo Love, Mbielia Bell, Tchala Muana, Petit Wendo, etc. Bref, il s'agit là de filiations esthétiques multiformes plutôt que de séquences ou de ruptures générationnelles.

« En ce qui concerne Wemba, il a eu dans la rumba, un parcours d'enfant prodige, d'enfant prodige, parce que le style Zaïko/Viva en rupture avec la rumba de Kallé ou de Rochereau a été mis à l'épreuve de la « World Music », pour se transformer, dans la dernière moitié de sa carrière, en « rumba-rock », mélange de musique « typique » et d'accents syncrétiques glanés ici et là sur la planète, mais avec des fortunes diverses. », fait-il observer.

Martin Engimo

DISPARITION

Jeannot Witakenge s'en est allé

L'ancien joueur du FC Saint Eloi Lupopo s'est battu contre sa maladie jusqu'à céder le 25 avril dernier à Bukavu.

L'ancien milieu de terrain international rwandais de souche congolaise, Jeannot Witakenge, est décédé le 25 avril 2020 et a été inhumé le lundi 27 avril 2020 au cimetière de la Ruzizi à Bukavu au Sud-Kivu. Natif du Sud-Kivu, Jeannot Witakenge a évolué à l'OC Muungano de Bukavu avant de jouer pour le FC Saint-Eloi Lupopo de Lubumbashi avec lequel il disputé les huitièmes de finale de la Ligue des champions d'Afrique en 2006.

Surnommé « Kaka » ou encore « Mwalimu », il a également écrit quelques belles pages de sa carrière au Rayon Sport de Kigali au Rwanda (1997-2001), club avec lequel il a remporté la Coupe de la CECAFA en 1998. Il a également joué pour le compte de l'Armée patriotique rwandaise -APR- (2007-2008). Jeannot Witakenge a aussi fait partie

de l'effectif d'Inter Stars au Burundi (1994-1996). International rwandais, il comptait cinq sélections. Son premier match avec les Amavubi du Rwanda remonte au 8 octobre 2006 contre les Lones Stars du Libéria.

Après avoir raccroché les crampons, Jeannot Witakenge a été de 2010 à 2014 entraîneur adjoint du FC Saint-Eloi Lupopo, avant d'accepter le poste d'entraîneur principal du club de ses débuts, l'OC Muungano de Bukavu de 2015 à 2017. Il a aussi presté comme entraîneur adjoint à l'APR du Rwanda de 2017 à 2018.

A l'annonce de son décès à l'hôpital général de référence de Bukavu après avoir lutté pendant longtemps contre la maladie, on a enregistré des hommages, comme celui du ministre de l'Environnement et développement durable et ministre honoraire de la Jeu-



nesse et des sports, Claude Nyamugabo, qui a salué la mémoire de l'illustre disparu, ancienne star du football du

Sud-Kivu. Pour l'ancien gouverneur du Sud-Kivu, Jeannot Witakenge a été « un as du ballon rond qui a marqué

l'histoire du football congolais en Afrique », a-t-il écrit sur compte twitter.

Martin Engimo

COVID-19

António Guterres annonce quatre mesures pour protéger les personnes âgées

Le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, a publié le 1er mai une note d'orientation contenant des analyses et des recommandations pour relever les défis auxquels sont confrontées les personnes âgées.

Antonio Guterres a relevé que le taux de mortalité de cette catégorie de personnes est globalement plus élevé et que pour les plus de quatre-vingt ans, il est cinq fois supérieur à la moyenne générale. Premièrement, il a fait comprendre que les personnes âgées ont les mêmes droits à la vie et à la santé que tout le monde. « *Les décisions difficiles concernant les soins médicaux vitaux doivent respecter les droits de l'homme et la dignité de tous* », a-t-il dit. Deuxièmement, bien que le détachement physique soit crucial, il ne faut pas oublier que le monde est une communauté et que tout le monde est connecté. Selon António Guterres, un meilleur soutien social et des efforts plus intelligents sont nécessaires pour atteindre les personnes âgées grâce à la technologie numérique. « *Cela est vital s'ils veulent faire face à la grande souffrance et à*

l'isolement créés par les confinements et autres restrictions », a poursuivi le secrétaire général de l'ONU.

Troisièmement, toutes les réponses sociales, économiques et humanitaires doivent prendre en compte les besoins des personnes âgées, de la couverture médicale universelle à la protection sociale, au travail décent et aux pensions. Le chef de l'ONU a rappelé que la plupart de ces personnes sont des femmes, qui sont plus susceptibles de vivre dans la pauvreté et n'ont pas accès aux soins de santé. Enfin, quatrièmement, le secrétaire général a déclaré que le monde ne devrait pas « *traiter les personnes âgées comme des êtres invisibles ou impuissants* ». En effet, de nombreuses personnes âgées continuent à travailler, à mener une vie familiale active et à s'occuper de leurs proches. Pour António Guterres, « *leur voix et leur lea-*



António Guterres / DR

dership comptent ». Au-delà de l'impact immédiat sur la santé, le patron de l'ONU a affirmé que « *la pandémie expose les personnes âgées à un risque accru de pauvreté, de discrimination et d'isolement* ». D'après lui, la maladie aura probablement un impact dévastateur sur les personnes âgées dans les pays en développement.

Le secrétaire général a déclaré qu'en tant que personne âgée et responsable d'une personne encore plus âgée, (sa mère), il est « *profondément préoccupé par la pandémie au niveau personnel et par ses effets sur les communautés et les sociétés* ». Pour surmonter cette pandémie, le chef de l'ONU pense que le monde a besoin « *d'une vague*

de solidarité mondiale et des contributions de tous les membres de la société, y compris les personnes âgées ». En conclusion, António Guterres se tourne vers l'avenir, affirmant que pendant la reprise, il faudra « *de l'ambition et une vision pour construire des sociétés plus inclusives, durables et respectueuses des personnes âgées* ».

Yvette Reine Nzaba

Les dirigeants européens lancent un appel international aux dons

Dans un texte publié le 1er mai, six dirigeants européens, dont Emmanuel Macron et Angela Merkel, ont annoncé le lancement le 4 mai d'une grande conférence en ligne d'appel de 7,5 milliards d'euros pour « *combler le déficit estimé de financement mondial* » dans la lutte contre le coronavirus.

La présidente de la Commission de l'Union européenne, Ursula Von der Leyen, et Charles Michel, président du Conseil européen, Giuseppe Conte, président du Conseil de la République italienne, et Erna Solberg, la Première ministre norvégienne, ont également cosigné le texte. « *Notre objectif est simple : le 4 mai, nous souhaitons lever, via une grande conférence en ligne d'appel aux dons, un montant initial de 7,5 milliards d'euros (huit milliards de dollars) pour combler le déficit estimé de financement mondial* », assurent les dirigeants européens, qui mettent en avant leur « *attachement à la coopération internationale* » et assurent souhaiter « *mener et soutenir la réponse mondiale. Cela pose un défi unique et véritablement mondial* ».

Pour lutter contre la pandémie du

coronavirus, les dirigeants lancent donc la plateforme Access to Covid-19 Tools. Cette dernière visera à renforcer la coopération mondiale dans la recherche, le développement, l'accès et la distribution équitable du vaccin et d'autres traitements thérapeutiques et diagnostiques vitaux.

Les fonds collectés donneront le coup d'envoi d'une coopération mondiale sans précédent entre les scientifiques et les régulateurs, l'industrie et les gouvernements, les organisations internationales, les fondations et les professionnels de la santé, expliquent-ils, en rappelant leur soutien à l'Organisation mondiale de la santé. La Fondation Bill et Melinda Gates ainsi que le Wellcome Trust, une fondation de médecine dont le siège se trouve à Londres, sont associés à cette initiative.

Y.R.N

VISITEZ LE MUSÉE-GALERIE DU BASSIN DU CONGO

de LUNDI à VENDREDI (9h-17h) et SAMEDI (9h-13h)

Musée du Bassin du Congo

Expositions et projections

SCULPTURES

PEINTURES

CÉRAMIQUES

MUSIQUE

L'ART DANS TOUTES SES EXPRESSIONS

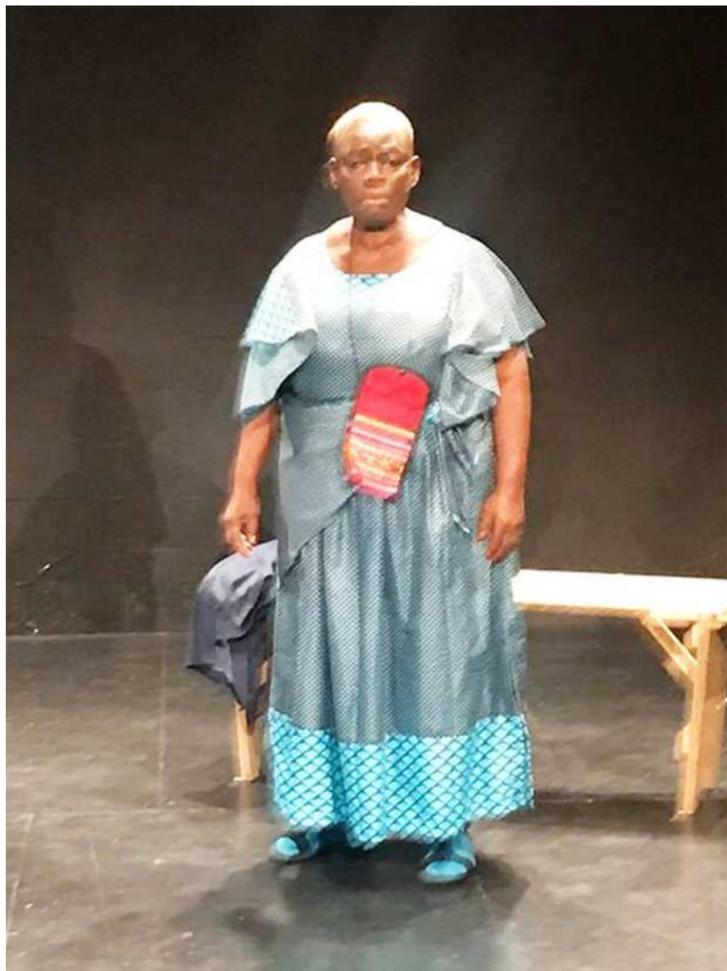
de la Tradition à la Modernité

Siège social : 84 bd Denis-Sassou-N'Guesso immeuble les Manguiers (Mpila), Brazzaville République du Congo.

THÉÂTRE

Alphonsine Moundelé s'en est allée

Alphonsine Moundelé, l'une des quatre comédiennes-interprètes de la pièce « Le jour où Siméon sortira », proposée au public parisien du 8 au 23 novembre de l'année dernière, est décédée le 30 avril à Brazzaville.



Alphonsine Moundelé

La comédienne faisait partie de la délégation conduite par Emma Mireille Opa-Elion, directrice générale des Arts et des Lettres au ministère de la Culture et des Arts du Congo. En quinze représentations, la Compagnie Plateaux Kimpa Théâtre avait émerveillé le pu-

blic qui, à l'époque, avait préféré les planches avec la pièce de théâtre « Le jour où Siméon sortira » de Kani Kabwé Ognéy, mise en scène par Jean Felhyt Kimbirima, alors que les intempéries et les grèves de transport sévissaient dans la région parisienne. Faisant abstraction

de tous ces aléas, sur scène, Alphonsine Moundelé et ses trois comparses étaient toujours à l'heure, prêtes à évoquer pour le public à chaque fois venu au rendez-vous, le souvenir, le parcours et les propos de Siméon qui, sur les traces de son père, a déjà été arrêté plusieurs fois et condamné à la peine capitale. Toutes les quatre étaient sur le point d'exprimer la force des femmes africaines face aux violences politiques et leurs conséquences sur les familles, la communauté et le pays. Cette figure majeure du théâtre congolais qui nous quitte, dans des circonstances non connues, affiche une carrière de plus de 40 ans. Elle a joué le rôle de la Reine dans « La marmite de Koka-Mbala » de Guy Menga. Entre autres, Alphonsine Moundelé s'est illustrée à Oyo le 12 mars 2019 en prêtant dans le spectacle concocté par l'écrivain Anatole Collinet Makosso extrait de son œuvre « Dans le jardin d'Édith ». En début d'année, le 7 mars, elle a joué dans la pièce « Seule la lutte libère » de l'écrivaine Mireille Opa Elion. Une tournée en France de ladite pièce, dont elle devait faire partie, était prévue entre mars et juin sur invitation du président Emmanuel Macron. « Paix à ton âme mama Moundelé, tu vivras par tes œuvres ! », a confié l'auteur de la pièce qui pose de façon comique et pédagogique les problématiques de la promotion de la femme, l'égalité des droits entre les sexes.

Marie Alfred Ngoma

CORONAVIRUS

Le lancement de la zone africaine de libre-échange suspendu

Prévu le 1er juillet prochain, la mise en œuvre effective de la Zone de libre échange continentale africaine a été repoussée, selon le secrétaire général de l'organisation, Wankele Mene.

« Il n'est pas possible de commencer le premier juillet dans les circonstances actuelles », a laissé entendre le secrétaire général de la Zlecaf, faisant allusion à la pandémie du coronavirus la plus dévastatrice que le monde n'ait jamais connue. Le Sud-Africain s'est tout de même voulu rassurant, ajoutant que les dirigeants du continent maintiennent toujours leur volonté de voir se réaliser la Zone de libre-échange continentale. C'est en 2019 que la Zone de libre-échange continentale africaine entrait en vigueur. Selon le calendrier de l'époque, sa mise en œuvre effective devait avoir lieu le 1er juillet prochain.

En effet, la Zlec prévoit la suppression (progressive) des frontières douanières dans le but de booster le commerce entre pays africains. Il sied de rappeler que le commerce intra-africain n'atteint qu'une insignifiante moyenne de 16%, ce qui donne une idée du très faible niveau des échanges commerciaux qui prévalent entre les cinquante-quatre pays du continent.

Le continent africain, qui compte en son sein la plus grande quantité de matières

premières de toute la planète (7,6% des réserves mondiales de pétrole, 7,5% des réserves de gaz naturel, 40% de celles relatives à l'or et entre 80% et 90% du chrome et du platine, pour ne citer que ces exemples), continue paradoxalement de dépendre des aides financières octroyées sous forme de crédits et venant principalement de l'Union européenne.

Jusqu'à ce jour, l'Afrique continue d'exercer un commerce d'un âge reculé qui consiste à vendre ses matières premières à des coûts relativement bas, pour ensuite acheter auprès des pays industrialisés des produits finis issus de ces mêmes matières premières.

En attendant de trouver un remède qui permettrait de mettre fin à la pandémie du covid-19, les afro-optimistes, qui attendent avec ferveur la mise en œuvre effective de la Zlecaf, devront s'armer de patience. De nombreux espoirs s'appuient sur cette mise en œuvre, qui, si elle a lieu, pourrait enfin donner à l'Afrique sa place qui lui revient de droit dans le monde, surtout lorsqu'on sait que ce continent ne représente que 2% des échanges commerciaux du monde entier.

Yvette Reine Nzaba

JOURNÉE MONDIALE DE LA LIBERTÉ DE LA PRESSE

L'édition 2020 met en garde contre la désinformation sur le Covid-19

À l'occasion de la Journée mondiale de la liberté de la presse, célébrée le 3 mai, l'Unesco organisera un débat en ligne sur l'importance des médias libres pour fournir au public une information « indépendante et fiable essentielle en temps de crise ».

Le dialogue de haut niveau sur la liberté de la presse et la lutte contre la désinformation dans le cadre du coronavirus sera diffusé en ligne le 4 mai. L'événement phare de l'Unesco pour la Journée mondiale de la liberté de la presse réunira le secrétaire général des Nations unies, António Guterres, la Haut-Commissaire des Nations unies aux droits de l'homme, Michelle Bachelet, le journaliste Younes Mujahid, président de la Fédération internationale des journalistes, Maria Ressa, journaliste d'investigation aux Philippines, fondatrice du site Internet Rappler.com, et le secrétaire général de Reporters sans frontières, Christophe De-loire, ainsi qu'un certain nombre d'autres participants de haut

niveau. Un éminent journaliste américain d'origine mexicaine, Jorge Ramos, animera le débat. Le débat portera sur le danger de ce qu'Antonio Guterres a décrit comme étant « une dangereuse épidémie de désinformation ». Il s'agira de défendre la nécessité d'une presse libre pour contrer les fausses nouvelles qui mettent des vies en danger et sapent la réponse à la pandémie du Covid-19 en promouvant de faux remèdes, des théories du complot et des mythes. Le débat fera suite au lancement, le 3 mai, d'une campagne médiatique mondiale de l'Unesco intitulée Facts mettant en lumière le rôle des médias libres et indépendants dans le contexte épidémique. Les principales organisations

de médias du monde entier se joignent à la campagne, développée par l'agence de communication DDB dont le travail a été primé. L'Unesco présentera également les dernières données de son rapport sur les tendances mondiales 2020, sur l'indépendance des médias et la liberté de la presse en temps de Covid-19, qui sera lancé le 5 mai. Examinant le paysage de l'information pen-

dant la pandémie, le rapport souligne les recherches montrant que près de 42% des plus de 178 millions de tweets liés à la pandémie ont été produits par des robots et que 40% de ces messages n'étaient pas fiables. « L'information est un droit fondamental. Face au Covid-19, l'information peut sauver des vies. Je tiens à rendre hommage aux journalistes, femmes et hommes

qui s'engagent et prennent des risques pour nous tenir informés », a déclaré la directrice générale de l'Unesco, Audrey Azoulay. « Leur travail est plus important que jamais car ils aident le public à savoir comment agir et les gouvernements à prendre des décisions en connaissance de cause », a-t-elle ajouté. Chaque année, le 3 mai, le monde célèbre les principes fondamentaux de la liberté de la presse, fait le point sur la liberté d'expression dans le monde et rend hommage aux journalistes qui ont été attaqués ou ont perdu la vie dans l'exercice de leur profession. La Journée mondiale de la liberté de la presse a été proclamée par l'Assemblée générale des Nations unies en 1993 sur recommandation de la Conférence générale de l'Unesco.

« L'information est un droit fondamental. Face au Covid-19, l'information peut sauver des vies. Je tiens à rendre hommage aux journalistes, femmes et hommes qui s'engagent et prennent des risques pour nous tenir informés »

FOOTBALL - TRANSFERTS

Bolasie vers Olympiakos Le Pirée, Mulumbu à la recherche d'un club

Ecarté du groupe du Sporting Portugal, Yannick Bolasie a peut-être trouvé un point de chute en Grèce pour le mercato estival, alors que, Youssouf Mulumbu, pour sa part, espère trouver un club en Championship ou en Ligue 1.

L'ailier international congolais Yannick Bolasie a peut-être trouvé son prochain club. Indésirable au Sporting de Lisbonne, qui a pris la décision de ne pas lever l'option d'achat de 4,5 millions d'euros, il pourrait, selon toute vraisemblance, quitter la capitale portugaise pour la Grèce.

En effet, l'on apprend que l'Olympiakos Le Pirée serait d'accord pour un prêt du joueur lié pour l'instant à Everton, révèle la presse anglaise. Très intéressé par l'ailier percutant congolais, le club grec pourrait aussi avoir des ennuis judiciaires à cause des présumés matchs truqués dans le championnat grec et cela pourrait mettre en mal le transfert de Bolasie.

Yannick Bolasie est arrivé

en été au Sporting en prêt avec option d'achat, après un passage à Anderlecht où il avait précédemment été prêté entre janvier et juin 2019.

De son côté, le milieu international congolais Youssouf Mulumbu, sans club depuis son départ de Celtic Glasgow en juillet 2019, souhaite intégrer un club de la Championship (D2 anglaise) ou de la Ligue 1 française.

L'ancien capitaine des Léopards qui n'a pas encore mis un terme à sa carrière internationale contrairement à certaines infos, s'entraînait il y a peu avec l'effectif de Birmingham en Championship ; le staff technique du club anglais a apprécié la prestation du joueur et un contrat sem-



Bolasie et Mulumbu

blait en vue. Mais tout s'est arrêté à cause de la pandémie du Covid-19. « Après la Coupe d'Afrique des Nations, j'ai eu des offres de la Turquie notamment,

mais je voulais jouer dans un championnat d'un bon niveau comme la Championship ou la Ligue 1 », a-t-il récemment confié à la presse anglaise.

Youssouf Mulumbu a récemment attiré l'attention sur lui après ses révélations et critiques par rapport à la gestion des Léopards par l'ancien sélectionneur des Léopards, Florent Ibenge. Le joueur a tenu à faire une mise au point sur l'interprétation de certains de ses propos sur Instagram lors de son échange avec l'ancien international congolais de Brazzaville Loemba. « Si j'ai été critique envers certaines décisions sportives du coach Florent Ibenge, ayant eu la chance de côtoyer de nombreux sélectionneurs depuis que je suis en équipe nationale, critiques que j'ai d'ailleurs eues l'occasion d'exprimer directement à l'intéressé en son temps, en aucun cas il était question d'enlever nul mérite de son apport en équipe nationale », a déclaré l'ancien joueur

Martin Engimo

Improbable contact entre Jackson Muleka et Al Ahly d'Egypte

La pépite du Tout Puissant Mazembe Jackson Muleka serait-elle courtisée par Al Ahly d'Egypte ? Sa grandiose campagne sur le plan personnel avec le TPM malgré l'élimination en quart de finale a laissé des traces.

L'affaire fait grand bruit. Dans un entretien qu'il aurait accordé à Filgoal.com, Jackson Muleka aurait affirmé : « Des médiateurs m'ont parlé à intervalles réguliers pour me demander de jouer pour Al Ahly, mais il n'y a rien d'officiel. Al Ahly est un grand club comme Mazembe, et jouer pour lui serait génial aussi. Je laisse tout au club et à mon agent ». Et il aurait ajouté : « Mon départ ou mon séjour sont liés à Mazembe. Bien sûr que je voudrais avoir une expérience professionnelle, mais cela ne se fera pas sans l'approbation du club. Le professionnalisme en Europe est un rêve pour moi, d'autant plus que je suis encore jeune. Si l'occasion vient de jouer dans un autre grand club afri-

cain comme Mazembe, j'y penserai ». Mais quelques heures après les révélations de Filgoal.com, le Tout Puissant Mazembe est monté au créneau pour démentir tout contact avec le club mythique égyptien au sujet du transfert du joueur formé au club. Dans son communiqué, le club de Lubumbashi déclare : « le TPM tient à apporter un démenti formel au sujet d'éventuels contacts avec Al Ahly d'Egypte pour le transfert de Jackson Muleka. Le joueur lui-même ne reconnaît pas les propos qui lui sont imputés sur un site égyptien. Une info relayée par certains médias congolais ». Le joueur lui-même s'est inscrit en faux par rapport aux propos lui imputés. « Je n'ai jamais donné d'interview à un



Jackson Muleka

quelconque média au sujet d'un départ à la fin de cette saison du TP Mazembe où je suis encore sous contrat. Je n'ai pas

non plus confirmé à un agent ou à un journaliste que je suis en contact avec Al Ahly. Actuellement, je suis chez moi

à la maison, je traverse comme tout le monde cette difficile période où le Covid-19 a paralysé toutes les activités. S'il faut parler d'un départ, la direction de mon club est bien placée pour le faire », a déclaré le buteur international congolais. Notons que Al Ahly n'a pas officiellement réagi par rapport à cette information sur le contact avec le jeune joueur du Tout Puissant Mazembe. Avant Al Ahly, Fenerbahçe en Turquie et Olympique de Marseille en France avaient été cités parmi les clubs intéressés par le joueur de 20 ans. Et l'on apprend que si le joueur acceptait de signer pour le club égyptien, il toucherait un million d'euros comme prime de signature. Al Ahly serait disposé à payer 2,5 millions d'euros pour le transfert qui finalement ne pourrait pas avoir lieu.

M.E.